



Conférence des ministres de l'Éducation  
des pays ayant le français en partage

## ÉDITORIAL



La 55<sup>e</sup> session ministérielle de la CONFEMEN se tient à Ndjamena (Tchad) du 5 au 10 Décembre 2012 sur le thème : « la diversification de l'offre d'éducation de base : les grands défis pour l'école de demain » en lien avec le développement durable et les TICs. Plusieurs points sont

inscrits à l'ordre du jour, notamment la présentation du rapport technique et financier, du plan d'actions 2013-2014 de la CONFEMEN et du plan stratégique 2013 – 2016 du PASEC. Les conclusions et recommandations des Assises sur l'Enseignement et la formation techniques et professionnels (EFTP), tenues à Ouagadougou du 4 au 7 septembre 2012 sur le thème « Quelles compétences professionnelles et techniques pour une meilleure insertion socioéconomique des jeunes ? », seront également présentés à la session ministérielle.

Le bon déroulement et le succès enregistrés pour ces Assises sont dûs en grande partie à la mise en œuvre de la dynamique partenariale entre la CONFEMEN, l'OIF et le Gouvernement du Burkina Faso qui, dans un élan solidaire et efficace, ont joint leur énergie pour organiser la rencontre avec l'appui de l'Association internationale des maires francophones (AIMF), de la coopération suisse et de la coopération luxembourgeoise. Les travaux ont regroupé plus de 250 participants, dont une vingtaine de ministres, venus de 32 pays francophones.

Aussi réitérons-nous ici nos remerciements à toutes celles et à tous ceux qui se sont impliqués dans l'organisation des Assises, aux institutions qui ont apporté leur concours financier et à l'ensemble des participantes et participants qui ont chacun contribué à rehausser le niveau des débats.

La qualité des participants et la pertinence des conclusions des Assises sont un motif de satisfaction et d'espoir quant à la mobilisation des gouvernements, des partenaires économiques et sociaux, des organisations internationales, des institutions d'aide internationale, des ONG et de tous ceux qui œuvrent en faveur de l'EFTP, pour une mise en œuvre effective des recommandations en vue d'un système de formation plus efficace et mieux adapté au marché de l'emploi dans les pays francophones du sud.

Le Secrétaire général  
KI Boureima Jacques

## Assises sur l'Enseignement et la formation techniques et professionnels



Du 4 au 7 septembre 2012, se sont tenues à Ouagadougou, au Burkina Faso, les Assises sur l'Enseignement et la formation techniques et professionnels (EFTP). Ces Assises organisées par la CONFEMEN, l'OIF et le gouvernement du Burkina Faso avec l'appui de l'Association internationale des Maires francophones (AIMF), la Direction du développement et de la coopération (DDC) de la Confédération Suisse, la Direction de la coopération au développement du Ministère des Affaires étrangères luxembourgeois font suite aux Assises du même genre tenues à Bamako en 1998.

Avec comme thème central « Quelles compétences professionnelles et techniques pour une meilleure insertion socioéconomique des jeunes », les Assises de Ouagadougou ont été déployées en 3 thèmes spécifiques à savoir : l'orientation politique et les structures gouvernementales ; la gestion centrale de la formation formelle et informelle et le développement des compétences, une responsabilité partagée.

Présidées par le Premier ministre du Burkina Faso, M. Luc Adolphe TIAO, les Assises ont connu la participation de 32 pays avec la présence effective de 20 ministres. Des experts en matière d'EFTP, des représentants du milieu du travail et d'autres représentants de la société civile et des partenaires au développement ont également pris part aux travaux.

Comme objectif général des Assises, il s'agissait d'adopter des recommandations et des orientations stratégiques en

## SOMMAIRE

02 Assises sur l'EFTP

03 Hommage à Soungalo OUDRAOGO

04 Concours des dix mots de la Francophonie : Un hommage à Jean-Jacques ROUSSEAU

08 Activités du PASEC : Restitution des rapports d'évaluation des systèmes éducatifs

09 Le PASEC dans une logique de renforcement du partenariat

LE PASEC renforce sa coopération avec d'autres programmes

10 Régulation de la qualité et de l'équité de l'éducation

11 Actualités éducatives des pays membres

12 Ils ont dit



vue de l'élaboration ou de l'amélioration des plans d'actions nationaux en EFTP. À l'issue des travaux, des recommandations ont été élaborées pour servir de document de réflexion et d'orientation dans le cadre de l'EFTP. Des engagements ont été également pris par les pays pour la mise en œuvre des recommandations. Un cadre de suivi de la mise en œuvre des recommandations des Assises sera défini. Aussi, les conclusions des Assises devraient alimenter la prochaine session ministérielle de la CONFEMEN de décembre 2012. Les recommandations prises par les participants se présentent comme suit :

### Les recommandations de l'atelier 1

#### « Orientations politiques et structures gouvernementales »

- Consolider l'éducation de base pour mieux préparer les apprenants en formation technique et professionnelle.
- Consolider les responsabilités du ministère responsable de la formation professionnelle et mettre en place une instance en vue d'assurer une meilleure coordination de la formation.
- Revoir les modalités de financement ou de cofinancement du secteur dans la perspective de sécuriser le financement et d'assurer la mise en œuvre d'une formation de qualité adaptée aux besoins des pays et garantir la pérennisation des structures de formation.
- Mettre en place un cadre national de certification dans tous les pays ayant les français en partage.

- Mettre en place l'approche-programme dans tous les États ayant les français en partage et les appuyer par une démarche de suivi/évaluation des résultats atteints dans le domaine de l'EFTP dans un souci majeur de renforcer le leadership des pays partenaires.
- Faire du secteur privé et des collectivités territoriales des partenaires à part entière aussi bien en ce qui concerne le développement des référentiels, le financement, l'organisation, la mise en œuvre et l'évaluation de la formation.
- Situer la réforme des systèmes de l'EFTP dans une perspective de rapprochement éducation /formation/ emploi.
- Reconnaître les différents types de parcours de formation et de développement des compétences, notamment l'apprentissage traditionnel, l'alternance et la formation résidentielle.



### Les recommandations de l'atelier 2

#### « Gestion centrale de la formation »

- Mettre en place un cadre de concertation sectoriel orienté sur la demande des partenaires de l'EFTP que sont les représentants des employeurs, les acteurs des formations formelles, informelles, les gestionnaires de la formation publique et privée et les collectivités locales.
- Mettre en place un observatoire des emplois et formations qui remplit le rôle d'une structure de veille et renseigne sur les besoins en emplois et en compétences. Il aura la charge d'effectuer régulièrement des collectes des données, de les traiter et de les diffuser.
- Mettre en place des mécanismes d'orientation professionnelle et d'information sur les métiers et les formations.
- Réglementer et appuyer le développement de l'offre privée de formation.
- Doter les centres d'EFTP d'une autonomie financière et administrative
- Disposer d'une structure permanente de formation initiale et continue pour le renforcement des capacités des gestionnaires et des formateurs.
- Améliorer et rendre dynamique le partenariat en EFTP en vue de renforcer les capacités des acteurs, notamment les gestionnaires, les employeurs, les collectivités locales et les centres de formations.
- Encourager et développer les échanges d'expérience et d'expertise pour la mise en place de méthodes d'élaboration d'outils efficaces pour la formation et pour l'évaluation des dispositifs d'EFTP.

## Les recommandations de l'atelier 3

### « Quelles compétences pour quel emploi »

- Choisir des spécialités de formation à développer répondant à une demande du secteur économique pour pallier le manque de qualification.
- Reconnaître les acquis des praticiens et les impliquer dans le processus de formation.
- Promouvoir et institutionnaliser la formation en entreprises (formelles et informelles)
- Prendre en compte les publics cibles à faible niveau éducatif et les cas spécifiques issus des conflits et autres crises.
- Élaborer des standards de formation avec les branches professionnelles concernées tout en veillant à l'autonomisation et à la professionnalisation des formés.
- Harmoniser le système d'EFTP dans les espaces économiques régionaux



afin de faciliter la mobilité professionnelle par la mise en place de commissions nationales et de cadres régionaux de certification.

- Développer un système d'évaluation post-formation mesurant la satisfaction des employeurs à long terme.
- Impliquer les représentants de la jeunesse et des familles dans la défini-

tion des orientations et la promotion de l'EFTP aux niveaux national et international.

- Promouvoir le développement des compétences dans les métiers agrosylvo-pastoraux.
- Mettre en place un système de validation des acquis professionnels et de l'expérience.

## Hommage à Soungalo OUÉDRAOGO

A l'occasion des Assises de Ouagadougou sur l'EFTP, une motion spéciale a été adressée à Monsieur Soungalo OUÉDRAOGO : « *Nous, ministres de l'éducation et de la formation professionnelle et technique des États et gouvernements membres de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) et de la Conférence des ministres de l'Éducation des pays ayant le français en partage (CONFEMEN) ; exprimons toute notre reconnaissance à Monsieur Soungalo OUEDRAOGO, arrivé au terme de son mandat de Directeur de l'éducation et de la formation à l'OIF, dont l'expertise est reconnue par nos États et gouvernements membres ; lui rendons un vibrant hommage pour sa vision et sa ténacité afin de contribuer à l'amélioration d'une éducation et d'une formation de qualité pour nos enfants. Son écoute et son sens politique élevé ont permis des avancées significatives dans ce secteur. Merci cher Soungalo, d'avoir consacré toute ton énergie à la cause éducative francophone* ».

Déjà à la cérémonie d'ouverture et à la suite du Secrétaire général de la CONFEMEN qui lui a rendu un vibrant



hommage, l'Administrateur de l'OIF lui a témoigné la reconnaissance de l'OIF en ces termes : « *C'est l'occasion pour moi ici de rendre un hommage mérité au nom du Secrétaire général, à ce fils du Burkina, qui m'a accompagné depuis les six dernières années à la tête de la Direction de l'éducation et de la formation, pour la part active qu'il a prise dans la réalisation de nos objectifs avec enga-*

*gement et compétence. J'ai nommé M. Soungalo Ouédraogo, merci cher Soungalo* ».

Cet hommage a été appuyé par le Premier ministre du Burkina Faso, satisfait du rôle joué par ce fils du Faso dans le développement des systèmes éducatifs et de formation de la Francophonie.

## 7e édition du concours des 10 mots de la Francophonie

# Un hommage à Jean-Jacques ROUSSEAU

L'édition 2012 du concours des 10 mots de la Francophonie a porté sur la thématique de l'expression personnelle à travers le titre : « Dis-moi dix mots qui te racontent ». Cette thématique a été choisie en hommage à Jean-Jacques Rousseau dont le tricentenaire de la naissance est célébré en 2012. Les 10 mots sont tirés de son œuvre intitulée *Les Rêveries du promeneur solitaire* et sont les suivants : **Âme, autrement, caractère, chez, confier, histoire, naturel, penchant, songe, transports.**



Cadre d'expression des talents littéraires et artistiques autour des 10 mots choisis chaque année par les instances de la Francophonie pour promouvoir la langue française, le Concours est destiné aux élèves du niveau élémentaire, du moyen et du secondaire des établissements publics et privés des pays participants. Il vise à renforcer les connaissances des élèves sur les fondements de la Francophonie, à raffermir leur sentiment d'appartenance à la communauté francophone et à développer, chez les scolaires, l'esprit de créativité.

Cinq pays ont participé à l'édition de 2012 : Bénin, Burkina Faso, Niger, Sénégal, Tchad. Au niveau du Sénégal, le Concours a enregistré la participation de 113 établissements (primaires

et secondaires) répartis dans les différentes régions du pays contre 231 établissements en 2011. 669 copies dont 500 textes et 169 illustrations artistiques ont été reçues.

20 candidats ont été retenus pour le concours supranational. Le Jury a fortement déploré le retard accusé dans l'acheminement, par la poste, des productions des candidats tchadiens.

La cérémonie de remise des prix aux lauréats, placée sous la présidence du Ministre de l'Éducation nationale du Sénégal, Président en exercice de la CONFEMEN, M. Ibrahima SALL, s'est déroulée le 20 avril 2012 à la Place du Souvenir africain, à Dakar. Comme l'édition passée, elle a été co-organisée avec l'Agence Universitaire de la

Francophonie (AUF) qui a procédé à la remise des diplômes des Formations ouvertes et à distance.

Créée en 2006, le Concours des 10 mots de la Francophonie est une initiative de la CONFEMEN visant à marquer sa participation à la célébration de la Journée internationale de la Francophonie fixée chaque année au mois de mars. Au Sénégal cette célébration est inscrite dans l'agenda du Groupe des Amis de la francophonie (GAF) qui comporte plusieurs autres activités dont la mise en œuvre s'est étalée cette année sur la période allant du 20 mars au 31 mai 2012.

Nous vous proposons le palmarès du supranational et des productions primées :

**Le palmares du concours**



**Concours supranational**

**PRODUCTIONS ECRITES**

	Gagnants	Ecoles	Classe	IDEN / IA
<b>ÉLÉMENTAIRE</b>				
3e prix	Aissatou Diamé	Ecole Saint Charles		Kolda 77237 90 00
2e prix	Salimata Diallo	Ecole Petit Poucet 1200 Logement		Burkina Faso
1er prix	Rachida Issa CM2	Ecole Application (00227 96 5596 22)		Niger
<b>Moyen (6e – 5e)</b>				
3e prix	Aïchatou Assane Djibo	CEG3 IECB2 Tahoua	6e H	Niger 00 227 96 03 56 82
2e prix	Lawali Mobarak	CEG3 IECB2 Tahoua	6e C	Niger 00 227 96 42 52 75
1er prix	Mariama DIALLO	Cem pie xii	6e A	Dakar
<b>MOYEN (3e – 4e)</b>				
3e prix	Yaye Rokhaya seck wade 3e	WACA		Dakar
2e prix	Maimouna Coly	Boucott Sud	3e	Ziguinchor
1er prix	Rokhayatou Diop	Mariama BA de Dakar	3e	Dakar
<b>SECONDAIRE</b>				
3e prix	Ngoné KANE /	Lycée de Pikine 77212 62 82	1ère	Dakar
2e prix	Koffi Fulberton GOMEZ	CEG1 Abomey		Bénin (00228 95 37 30 20)
1er prix	Joseph Dominique Ngor Ndiaye	College privé de saldia 77 508 44 54/70 108 10 79		Dakar
<b>PRIX D'ENCOURAGEMENT</b>				
1	Moucharaf Abioyé IBRAHIM /	CEG1 Abomey	1ère D	Bénin
2	Soda marieme Marone /	Lycée sey dina limamou laye	Tle	Sénégal

**PRODUCTIONS ARTISTIQUES**

<b>ÉLÉMENTAIRE</b>				
3e prix	Samiha Sorayya Alkassoum	Ecole Alliance		Niger (00227 96 98 7 13)
2e prix	Elysée BASSOLET - CM2	Petit Poucet 1200 logements		Burkina Faso (00226 76 34 10 10)
1er prix	Mame safiétou Kane - CM1	Cem élémentaire Epcha Sadia		Guediawaye Dakar
<b>MOYEN</b>				
2e prix exéco	Baba mamadou dia - 5e	West african collage of the atlantic WACA		Dakar
2e prix exéco	Moussa Mahamadou Fodi - 5e B	CEG1		Niger (00227 96 98 23 13)
<b>PRIX D'ENCOURAGEMENT (SECONDAIRE)</b>				
Primé	Bacary Cissé / Tle	ACAPES Ziguinchor		Sénégal

**Quelques productions d'élèves**

**Niveau élémentaire / 1<sup>er</sup> prix Supranational**

**Rachida ISSA : CM2 A**

Ecole Application/ IEB Tillabérie - Niger

« J'ai été marquée par la mort d'une marchande de « Kopto » il y a quelques jours de cela.

En effet, cette femme je l'ai vue le matin à l'école Normale de Tillabérie pendant la récréation.

Le lendemain matin en venant à l'école, je voyais des gens, des chaises, des nattes, chez elle: j'ai appris qu'elle était morte au cour de la nuit. Quand j'ai appris la nouvelle j'étais comme paralysée, je ne pouvais pas marcher. Dans la classe, j'étais angoissée, je pleurais. C'était une femme qui avait un bon caractère. Parmi toutes les marchandes, j'avais un penchant pour elle. C'est une histoire que je n'oublierais jamais.

La mort est un évènement dur. Mais il faut l'accepter car elle est naturelle ;

Souhaitons seulement que son âme repose en paix ! Amen ! »



**Niveau Moyen 6<sup>e</sup>- 5<sup>e</sup> : 1er prix supranational**

**Mariama DIALLO : 6e A**

Collège d'enseignement moyen Pie XII - Sénégal

« Par une belle journée ensoleillée, je me baladais dans les rues du marché central de Kaolack. Tout allait bien.

Quand tout à coup, je fus choqué de voir un homme en train de battre à mort un talibé. Cet âme sensible n'y pouvait rien.

Il criait, pleurait. Les gens, eux, passaient d'un air naturel.

J'avais pitié de cet enfant. J'étais sûr qu'il ne songerait pas à confier son histoire à quelqu'un. Je ne sais pas comment une personne peut être aussi cruelle envers ces pauvres enfants qui vivent autrement. J'observais, impuissante, cette scène avec beaucoup de pitié. Je suis sûr qu'en se penchant un peu plus sur leur passé, on verrait leurs parents, tristes d'abandonner leurs enfants faute de moyens. Cet homme devait être un sexagénaire.

Il avait un caractère sauvage. Ses yeux brillaient de rage. Il n'allait pas continuer longtemps. Et j'avais raison. Il le laissa partir avec un regard de mépris. A peine l'avait-il laissé partir que je me précipitais sur le talibé puis je lui demandais de venir chez moi gentilement, de venir chez moi, pour soigner ses blessures même si je savais que je n'allais pas avoir les transports à deux. Mais il déclina mon offre. Je le regardais partir avec beaucoup de pitié.

Depuis ce jour-là ma vision du monde a changé. Moi qui croyais que nous étions dans un monde où la compassion règne, je vois que nous sommes dans un monde où les gens sont égoïstes, méchants et incompréhensibles à la douleur des enfants. Vraiment je suis déçus. »

**Niveau Moyen 4e - 3e : 1er prix supranational**

**Rokhayatou DIOP : 3e**

Mariama Ba de Gorée - Sénégal

« Tout d'abord cher journal je tiens à te rappeler que j'évolue dans un monde exceptionnel très différent des autres. J'habite dans une contrée de fées où tout est resplendissant. Ah! Que c'est bon de s'amuser dans les espaces naturels regorgeants de roses, de lilas, de marguerites et ces petits buissons de baie où viennent se régaler les mouches et pour lesquels j'ai un penchant inexplicable : c'est peut-être du à la magie de l'enfance qui me marque jusqu'à présent. L'air de notre contrée est tellement enivrante et fraîche que les bambins adorent flémarder torse-nu après leurs cours de défense contre les forces du mal. Ceci résulte du moyen de transport utilisé. C'est sûrement difficile à croire mais on se déplace à dos de dragon ce qui fait que voyage est une épreuve palpitante. Tous les malheurs qui risquent de nous frapper sont déjà vus en songe par notre prêtresse. La nuit,

ce sont seulement les sages qui doivent sortir car les âmes des morts errent à la recherche d'un corps où des loger. Ce qui me plait le plus c'est quand mes amies et moi allons au temple de la déesse Catherina



et que nous lui confions nos petits secrets et nos chagrins d'amour. Notre langue est vraiment facile à maîtriser mais s'agissant de l'écriture chaque caractère est magic et à une signification. A chaque clair de lune nous allons près de la lagune pour écouter les merveilleuses histoires des fées de la lisière. Au fait tout ce que je t'ai raconté est en effet ce que je m'imagine quand je suis chez moi, couchée sur mon hamac en contemplant les étoiles pétillantes de mille feux. C'est un monde à moi. Je m'y réfugie loin de ce monde désolant, des jugements des hommes, dans un bonheur absolue. C'est ce qui me fait vivre. »

## Niveau secondaire : 1er prix supranational

**Joseph Dominique Ngor Ndiaye : Tle**  
Groupe Scolaire Saldia - Sénégal

« Elégie à mon défunt père  
J'ai trempé ma plume dans mes larmes  
Car tu remplis mon esprit, tu remplis mon âme  
Si mes jours sont faits de souvenirs  
Mes nuits, elles, sont faites de songes,  
De pleurs, de pensées sur mon sombre avenir...  
Car la vie était un naturel mirage, mais depuis que tu es  
parti elle est devenue un mensonge  
Un désert, une forêt, une jungle  
Dans laquelle je marche, perdu, comme un aveugle  
J'ai perdu mes repères, quand je t'ai perdu, père !  
Je ne sais plus à qui me confier,  
Alors des mirages de la vie, je préfère me méfier ...

Si j'avais le pouvoir divin, ton histoire se passerait  
autrement  
Tu vivrais et tu m'aiderais à faire mon chemin de croix  
sûrement,  
A surmonter mes penchants et à forger mon caractère...  
Mais, aujourd'hui, j'ai compris qu'on n'était pas chez nous  
sur cette terre!  
Qui n'est qu'un lieu de pèlerinage,  
Je ne puis que me fier à mon ange  
Prier pour toi chaque soir et continuer ma route  
Croyant, sans l'ombre d'un doute,  
Arriver à bon port, car j'ai fait de ma foi, mon moyen de  
transport »

## Niveau élémentaire : 1er prix supranational / national

Mame Safietou Kane : CM1  
Ecole Epcha-Sadia  
Sénégal



## Niveau moyen : 2e prix supranational/ national

Baba Mamadou dia : 5e  
West african collage of the atlantic WACA  
Sénégal



## Niveau secondaire : prix encouragement /supranational

Bakary CISSE : Terminale  
Acapes Ziguinchor



## RESTITUTION DES RAPPORTS D'ÉVALUATION DES SYSTÈMES EDUCATIFS

### Côte d'Ivoire

La restitution des résultats de l'évaluation diagnostique du système éducatif de la Côte d'Ivoire a été appuyée par deux Conseillers techniques du PASEC (M. Oswald KOUSSIHOUÉDE et Mme Vanessa SY). L'évaluation a révélé le faible niveau de compétences des élèves dans un contexte de crise politique. Certains résultats soulevant des questionnements ont, notamment porté sur le niveau de recrutement des enseignants. Les résultats de cette évaluation ont été largement partagés et il est à noter un engagement politique fort du pays pour redresser la situation scolaire des élèves. Des suggestions de forme pour l'amélioration du rapport ont été faites par les participants à l'atelier de restitution qui s'est tenu à Abidjan en avril 2012.



### Liban

La restitution des résultats a été appuyée par deux Conseillers techniques du PASEC (Messieurs Bruno BESBAS et Moussa HAMANI OUNTENI). L'atelier de restitution a eu lieu à Beyrouth en mars 2012. L'évaluation a révélé que les élèves du Liban ont des performances moyennes bien meilleures à celles des élèves africains alors qu'à l'intérieur du pays, d'énormes disparités sont signalées en matière d'apprentissages. En particulier, les élèves des écoles privées payantes ont des performances moyennes nettement plus élevées que celles des autres élèves. L'évaluation met aussi en relief que ni la pratique du redoublement, ni l'utilisation de la langue arabe pour l'enseignement des mathématiques ne seraient bénéfiques aux élèves. Les résultats de l'évaluation diagnostique du Liban ont été favorablement accueillis et les autorités du pays s'engagent à prendre les mesures idoines afin d'améliorer les performances des élèves. Le rapport provisoire est disponible sur le site de la CONFEMEN.

### Tchad

Les Conseillers techniques du PASEC (Messieurs Antoine MARIVIN et Moussa HAMANI OUNTENI) ont aidé l'équipe nationale à organiser la restitution des résultats. L'atelier de restitution a eu lieu en septembre 2012 à Ndjamena. Les résultats moyens en deuxième et cinquième années aux tests PASEC (2009/2010) placent le pays parmi les moins performants. En 2<sup>e</sup> année, les performances scolaires des élèves ont sensiblement diminué entre 2004 et 2010 en français et mathématiques. On remarque aussi une augmentation de la proportion d'élèves en difficulté entre 2004 et 2010 au même niveau d'apprentissages. En 5<sup>e</sup> année, les performances moyennes des élèves au test de fin d'année en français ont sensiblement augmenté depuis 2004. La proportion d'élèves en situation d'échec scolaire a, quant à elle, diminué en 5<sup>e</sup> année, entre 2004 et 2010, en français et en mathématiques. Le rapport provisoire de cette évaluation diagnostique est en ligne sur le site de la CONFEMEN et les données collectées et apurées sont disponibles.

### Togo

La restitution des résultats a été appuyée par les Conseillers techniques du PASEC (Messieurs René ESSIANE NNA et Seydou GARBA HAMIDOU) lors d'un atelier tenu en août 2012 à Lomé. L'évaluation du Togo enseigne que les performances des élèves de deuxième et cinquième années ont baissé entre les années 2000 et 2010. Le pays se retrouve ainsi parmi ceux ayant les plus faibles performances aux évaluations du PASEC. En 5<sup>e</sup> année par exemple, plus de quatre élèves sur dix (41,7%) des élèves ont de grandes difficultés en français. Ce même indicateur est estimé à 29,7% pour les mathématiques. Cette situation serait entre autre liée à une faible possession des manuels scolaires par les élèves, à une formation et à un encadrement pédagogiques des enseignants insuffisants, mais aussi à un manque de formation des directeurs à la gestion des écoles. Le Plan sectoriel de l'Éducation élaboré par le pays en 2010 prévoit de résoudre ces différents problèmes. Une version provisoire du rapport est mise en ligne sur le site de la CONFEMEN.

## LE PASEC DANS UNE LOGIQUE DE RENFORCEMENT DU PARTENARIAT

Dans le cadre d'un partenariat entre la CONFEMEN et la Banque mondiale, le PASEC a participé en juin 2012 à Abidjan (Côte d'Ivoire) à un atelier sur « l'équité dans les résultats de l'apprentissage scolaire ». L'objectif de cet atelier était de permettre aux analystes du système éducatif en Côte d'Ivoire de bénéficier d'un appui technique leur permettant par la suite de réaliser des analyses secondaires crédibles.

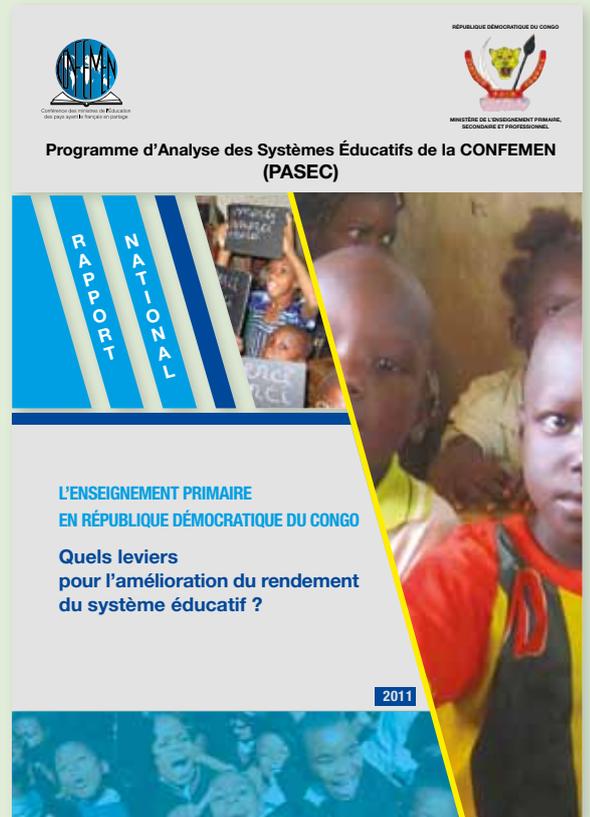
Dans le cadre d'un autre partenariat entre la CONFEMEN et l'INEADE, le PASEC a appuyé le Sénégal dans la finalisation de la rédaction du rapport de la 5e édition du Système national d'évaluation des rendements scolaires (SNERS), en travaillant d'une part sur l'analyse multi-variée des données avec l'INEADE et d'autre part, en procédant à une relecture du rapport. Le PASEC a également appuyé l'équipe de l'INEADE à l'élaboration du plan d'échantillonnage (critères d'échantillonnage, taille de l'échantillon, allocation par strate, technique de tirage, etc..) pour le SNERS 6 en cours de planification.

## LE PASEC RENFORCE SA COOPÉRATION AVEC D'AUTRES PROGRAMMES

Sur invitation du Partenariat mondial pour l'Éducation (PME) et de l'Institut de statistiques de l'UNESCO (ISU), le Programme d'analyse des systèmes éducatifs de la CONFEMEN (PASEC), représenté par son Coordonnateur par intérim, a participé à un atelier de réflexion autour d'une collaboration entre programmes régionaux d'évaluation. L'objectif de l'atelier était de réfléchir autour d'une coopération entre les programmes régionaux d'évaluation et avec l'Association internationale d'évaluation des acquis scolaires (IEA). L'atelier a recueilli l'engagement des programmes régionaux à œuvrer pour un ancrage avec l'IEA dans le but de favoriser une comparaison des résultats entre les sphères linguistiques qu'elles couvrent mais aussi avec PREPIRLS.

Le PASEC, représenté par son Coordonnateur par intérim, a participé en tant qu'observateur, à la 53e Assemblée générale de l'IEA. La participation du PASEC à cette Assemblée générale était motivée par la volonté d'inscrire davantage le PASEC dans une vision internationale et de le rapprocher des pratiques d'institutions internationales spécialisées en évaluation des apprentissages telles que l'IEA. La présence du PASEC a été également l'occasion de discuter avec les décideurs de l'IEA et de Boston College, d'un projet né un peu plus tôt à l'occasion de la réunion de Washington. Ce projet vise à faire un ancrage entre l'IEA et les programmes régionaux d'évaluation tels que PASEC et SACMEQ.

## Dernières publications



## Régulation de la qualité et de l'équité de l'éducation

Paris a abrité du 28 au 1er juin 2012 un séminaire international sur « la régulation par l'État de la qualité et de l'équité de l'éducation ». Ce séminaire a regroupé les représentants de plusieurs pays du sud et des experts de la Belgique et de la France. Le Secrétaire général de la CONFEMEN a indiqué au cours de ce séminaire que la régulation par l'État de la qualité et de l'équité de l'éducation est l'un des défis majeurs auquel sont confrontés la plupart des pays membres de l'OIF et de la CONFEMEN. L'éducation est

un domaine de compétences partagées entre l'État et ses démembrements, entre le secteur public et le secteur privé. L'État a une grande responsabilité et un rôle régalien à jouer dans l'organisation et le fonctionnement efficace des systèmes éducatifs au profit de tous sans distinction d'origine sociale, de sexe, ni de zone de résidence. Pour lui, la mesure et le contrôle de la qualité des enseignements et des apprentissages se fondent nécessairement sur la mise en place d'indicateurs objectifs et vérifiables,

notamment les taux de flux, les taux de survie, les taux de réussite aux examens, mais surtout le score moyen par élève, par région ou par pays, la proportion d'élèves en difficulté d'apprentissage, le volume horaire effectif assuré par classe et par matière. C'est pourquoi, la CONFEMEN œuvre inlassablement aux côtés des pays pour que ces différents indicateurs de qualité soient aux premiers rangs de leurs tableaux de bord dans le cadre de l'élaboration et de la mise en œuvre des politiques éducatives.

### Nouveau visage



Originaire du Canada, **Marie-Anne O'Reilly** est en poste à la CONFEMEN depuis le 1<sup>er</sup> novembre 2012 à titre de Chargée de communication institutionnelle. Elle a été recrutée dans le cadre du Programme de Volontariat international de la

Francophonie et sera en mission pour un an au Secrétariat technique permanent à Dakar.

Détentrice d'un baccalauréat en communication de l'Université Concordia et d'une maîtrise en média expérimental à l'Université du Québec à Montréal, elle a cumulé plusieurs années d'expérience comme professionnelle en communication dans différents organismes culturels. Elle s'intéresse particulièrement aux questions de l'impact des nouvelles technologies de l'information et de la communication sur le développement.

Elle a effectué un premier mandat à la CONFEMEN de janvier à juin 2011 grâce au Ministère des Relations internationales du Québec. Le programme de Volontariat de l'OIF lui permettra de poursuivre son travail au sein de l'institution.

Le Secrétariat technique permanent et particulièrement le pôle Communication lui souhaite la bienvenue et lui souhaite la meilleure des chances dans l'exercice de ses fonctions.

### Départ



#### Serge Trésor TCHAPTCHET

Au terme d'une année bien remplie au STP où il a été mis à disposition par l'OIF dans le cadre du programme volontaire international de la Francophonie (VIF), M. TCHAPTCHET est arrivé à la CONFEMEN en octobre 2011 et a quitté Dakar en octobre 2012 pour le Cameroun, son pays.

Sérieux, disponible et débordant de talents et d'énergie pour servir au mieux l'institution et réussir sa mission, Serge, affecté au pôle Communication, a apporté une contribution remarquable dans la refonte du nouveau site web et de la base de données des adresses de la CONFEMEN.

## Burkina : Fini le PDDEB, place au PDSEB

Le Plan décennal de développement de l'éducation de base (PDDEB) a pris fin le 31 décembre 2010. A la fin de cet ambitieux et important programme les résultats atteints sont plus que satisfaisants. Les indicateurs sur l'éducation de base ont décollé : 88,3% de taux d'admission, 79,6% de taux brut de scolarisation et 51,1% de taux d'achèvement. Le nombre des inscrits en alphabétisation initiale est passé de 179 042 apprenants en 2009 à 251 098 en 2010. Nonobstant les acquis, des défis majeurs se posent toujours à l'éduca-

tion de base notamment le déséquilibre offre/demande, le décalage entre année budgétaire et réalisation des infrastructures scolaires, la réforme des curricula, la qualité des enseignements/apprentissages, le volume horaire d'enseignement.

Au PDDEB succède le Plan stratégique de développement de l'éducation de base (PDSEB). Ce nouveau programme qui couvrira la période 2012-2020, trouve alors toute sa justification, au regard des nombreux défis ci-dessus

énumérés qu'il faut relever pour un essor harmonieux et soutenu du secteur éducatif, base de tout développement et de croissance socio-économique. C'est dans un tel contexte que se sont respectivement tenus du 10 au 13 avril et le 18 avril 2012 à Ouagadougou, l'atelier technique et la signature, entre le MENA et les PTF, de l'aide-mémoire de la 16<sup>e</sup> mission conjointe de suivi du PDDEB.

**Emmanuel Lankouandé, RIC Burkina**

## Burundi : Rédaction du Plan sectoriel de développement de l'éducation et de la formation (PSDEF)

Le 8 mai 2012, s'est tenu à l'Hôtel Pearl Residence, un atelier de présentation de la rédaction du Plan sectoriel de développement de l'éducation et de la formation (PSDEF). L'atelier était présidé par M. le Chef de cabinet de la Deuxième-Vice-Présidence entouré de SEM. le Ministre de l'Enseignement de base et secondaire, SEM. le Ministre de l'Enseignement des métiers, de la formation professionnelle et de l'alphabétisation, SEM. le Ministre de l'Enseignement supérieur et de la recherche scientifique.

Selon le président de séance, cette rencontre était la première d'une série d'autres rencontres qui seront tenues soit en session ordinaire ou extraordinaires selon les besoins. Au cours de cette rencontre, les membres du Comité de coordination et de suivi de la mise en œuvre de la Politique sectorielle en matière de l'éducation ont été présentés. La présentation de la Phase I de la rédaction du PSDEF a été ensuite faite. La communication s'est articulée autour des orientations stratégiques du PSDEF.

**Eugénie NSENGIYUMVA (RIC Burundi)**

## Niger : « L'École nigérienne sur les chemins de la renaissance »

Le Conseil des Ministres du 30 Mai 2012 a adopté le projet de décret portant adoption de la Lettre de politique éducative pour la période 2013 – 2020. Cette Lettre de politique éducative s'inscrit dans l'atteinte des objectifs de la stratégie de développement durable et de croissance inclusive intitulée « NIGER 2035 » et le plan de développement économique et social 2012 – 2015 dans l'optique de l'atteinte des objectifs de la scolarisation universelle. Cette nouvelle politique éducative vise à consolider les acquis du Programme décennal de développement de l'éducation (PDDE) et à mettre en cohérence les différents segments du système éducatif nigérien.

La nouvelle politique éducative qui capitalise tous les résultats obtenus en matière de gestion décentralisée et démocratique de l'école, met en cohérence les différents segments du système éducatif nigérien, en reprenant les catégories éducatives (éducation formelle, non formelle et spécialisée) telles que contenues dans la loi du 1<sup>er</sup> Juin 1998 portant orientation du système éducatif nigérien (LOSEN).

Cette nouvelle politique éducative repose également sur les axes prioritaires du gouvernement qui portent sur la mise en œuvre progressive de l'éducation de base élargie avec un cycle unique de neuf (9) ans compre-

## RD Congo : Colloque sur la Francophonie

En prélude au XIVE Sommet de la Francophonie prévu en octobre 2012 à Kinshasa, un Colloque international sur la Francophonie s'est tenu du 23 au 25 mai 2012, à Kinshasa. La cérémonie d'ouverture était présidée par SEM. le Premier ministre Augustin Matata. Ce colloque avait comme thème principal : « Vues d'Afrique, Francophonie et Bonne gouvernance ». Soixante-dix acteurs venus des pays membres de l'OIF ont, durant ces assises, abordé plusieurs sujets dont le statut et l'avenir du français en Afrique et dans le monde; la promotion des langues nationales; la création littéraire en Afrique; la langue française dans les institutions panafricaines et mondiales; la Francophonie et les puissances émergentes etc.

**Camille BULABULA (RIC-RDC)**

nant un premier sous-cycle de cinq (5) ans et un second sous-cycle de quatre (4) ans. En optant pour l'enseignement bilingue, la nouvelle politique permet à chaque enfant de commencer sa scolarité dans sa langue maternelle.

**HACHIMI OMAR, RIC Niger**



### A l'occasion des Assises sur l'Enseignement et la formation techniques et professionnels, tenues à Ouagadougou en septembre 2012



#### **SEM. Luc Adolphe TIAO**, Premier ministre du Burkina Faso

« Pour transformer les jeunes en acteurs de développement, il revient aux États de proposer des programmes éducatifs qui intègrent les dimensions professionnelles, techniques et même technologiques. Si les enseignements fondamentaux demeurent pertinents, il apparaît également pertinent de nos jours d'encourager et de promouvoir l'enseignement technique et professionnel pour répondre à la demande de plus en plus croissante d'artisans de l'ère technologique »



#### **M. Ibrahima SALL**, Président en exercice de la CONFEMEN

« L'avenir de la CONFEMEN est entre nos mains, chers collègues Ministres. C'est à nous de lui accorder toute l'attention qu'elle mérite afin d'apporter une plus-value aux débats internationaux sur le devenir et le développement de nos systèmes éducatifs. Notre conférence, aux côtés des autres institutions francophones doit porter et véhiculer les valeurs de la francophonie, notamment la diversité culturelle, le multilinguisme, la paix, la démocratie, le développement et la valorisation du capital humain, le respect des droits humains, la solidarité à travers l'éducation et la formation. La CONFEMEN est un cadre de concertation, d'échanges et de partage entre nous ministres de l'éducation et de la formation des pays francophones. Il est de notre responsabilité commune de la rendre dynamique et en tant que force de propositions pertinentes en vue d'améliorer nos politiques éducatives ».



#### **M. Clément DUHAIME**, Administrateur de l'OIF

« Le secteur de la formation professionnelle et technique doit devenir un secteur qui, bénéficiant d'une priorité indiscutable, se positionne clairement en appui aux politiques sectorielles de développement ; pour répondre aux besoins des forces productives les plus actives et aux mutations que nécessitent le progrès technique et organisationnel des filières ainsi que l'adaptation continue aux demandes diversifiées des marchés. Il doit devenir un vecteur essentiel de la valorisation des ressources humaines et un moteur de l'emploi qualifié ».



#### **M. KI Boureima Jacques**, Secrétaire général de la CONFEMEN

« Aujourd'hui, tous les pays ont compris que le développement du capital humain est la véritable richesse d'un pays et le moteur de sa croissance et que toute croissance durable et créatrice d'emplois et de richesses a pour socle un secteur d'enseignement et de formation techniques et professionnels structuré, adapté, accessible et de qualité. L'Afrique est en train d'amorcer son développement économique et social. Toutes les études internationales indiquent qu'il existe au niveau de ce continent des potentialités et des opportunités à exploiter convenablement pour assurer de manière accélérée ce développement économique et social. La formation technique et professionnelle est l'un des leviers sur lequel il faut agir pour réaliser pleinement cet objectif ».



#### **M. Simon COMPAORE**, Maire de Ouagadougou

« Le développement de compétences techniques et professionnelles susceptibles de favoriser l'insertion des jeunes dans la vie économique et de répondre aux besoins du marché du travail, interpelle tous les acteurs de la société. Dans ce sens, les autorités locales, en raison des grands enjeux de gestion de leur territoire, sont en première ligne pour un enseignement technique et une formation professionnelle de qualité et pour cause ! Dans nos territoires, se concentre la majorité de la jeunesse de nos pays et pour le cas de Ouagadougou par exemple, ils sont 75% des jeunes à avoir entre 15 et 35 ans sur les 2 000 000 de personnes que nous sommes ».

### **CONFEMEN** *INFOS*

est un trimestriel consacré à l'actualité, à la recherche et au partenariat dans le secteur de l'éducation ainsi qu'à toutes les activités de la CONFEMEN dans le monde. Il est publié par le Secrétariat technique permanent de la CONFEMEN.

**Directeur de publication** : KI Boureima Jacques  
**Rédacteur en chef** : Abobacar Sy  
**Collaboration** : Anne Penda Sène, Fatou Ndoye Diop, Lyne Gingras, Antoine Marivin, Mahip Diop, Gnagalé Babakan, Marie-Anne O'Reilly.

Secrétariat technique permanent de la **CONFEMEN**  
Complexe Sicap Point E, Immeuble C, 3<sup>e</sup> étage  
Avenue Cheikh Anta Diop  
**BP 3220 Dakar-SENEGAL**  
**Tél.** : 221 33 859 29 90  
**Fax** : 221 33 825 17 70  
**Email** : [confemen@confemen.org](mailto:confemen@confemen.org)